

Gabriel Boric officialise le référendum sur le projet de Constitution le 17 décembre



La Havane, 8 novembre, (RHC)- Le président du Chili, Gabriel Boric, a reçu mardi le deuxième projet de la nouvelle Constitution, lors d'une cérémonie qui a marqué le début des campagnes pour et contre le plébiscite du 17 décembre.

"Maintenant que les travaux du Conseil constitutionnel sont terminés et que nous disposons d'une deuxième proposition de Constitution politique, l'heure définitive des citoyens a sonné, c'est leur voix et leur décision qui comptent (...) J'ai pleinement confiance en la sagesse du peuple chilien, écoutons et faisons confiance au verdict démocratique", a-t-il déclaré lors de l'événement qui s'est déroulé au siège du Congrès national.

Après avoir reçu le document des mains de la présidente du Conseil constitutionnel, Beatriz Hevia, Gabriel Boric a expliqué que le gouvernement avait le devoir de créer les conditions permettant à chaque citoyen de prendre une décision libre et éclairée.

"L'important est que les citoyens puissent s'exprimer librement lors du plébiscite du 17 décembre, ce qui implique de créer les conditions d'un processus électoral non contestable et rapide", a-t-il déclaré.

Le président a expliqué que les constitutions ne résolvent pas les problèmes immédiats des sociétés, mais qu'elles doivent fournir un cadre pour que cela se produise par le biais de politiques publiques.

"Dans de nombreux cas, les constitutions définissent le sens et les limites de ces politiques, et c'est ce qu'il faut faire.

Après son discours de mardi, le président chilien a signé le décret officialisant le plébiscite, dans lequel l'opposition a déjà prévu de promouvoir un vote en faveur du projet, tandis que le parti au pouvoir le rejettera.

Le parti au pouvoir, qui avait soutenu le premier projet en 2022, est désormais totalement opposé au second.

C'est ce qu'a fait savoir le Front Large, la coalition regroupant les partis Convergence Sociale, Révolution Démocratique et Communs, qui a porté Boric à la présidence. Le parti socialiste et le parti communiste ont également exprimé leur opposition.

Alors que les positions sont en cours de définition, l'Institut de sondage Cadem a révélé cette semaine que l'approbation de la nouvelle Constitution recueille 35 % de soutien et 50 % de rejet.

Source : RT

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/338788-gabriel-boric-officialise-le-referendum-sur-le-projet-de-constitution-le-17-decembre>



Radio Habana Cuba